

Chapter 3

SPECIAL FEATURE

Strategy for the Harmonisation of Statistics in Africa (SHaSA): 2017-2026

The Strategy for the Harmonisation of Statistics in Africa (SHaSA) was adopted with its action plan, financing plan and resource mobilisation strategy by the 30th Summit of Heads of State and Government of the African Union, 28-29 January 2018, Addis Ababa, Ethiopia, as the single continental programme for statistical development in Africa for the next 10 years. It is the result of the efforts of the African Statistics System¹ under the auspices of Pan-African organisations (African Union Commission, African Development Bank, United Nations Economic Commission for Africa and African Capacity Building Foundation). *Revenue Statistics in Africa* is a tool for the development of tax policy and an important area of SHaSA.

Background and rationale of SHaSA

Many African countries have made tremendous efforts to lift their people out of poverty and improve their living conditions. Great strides have been made in various domains. The African continent has achieved the second-highest economic growth rate in the world, behind only Southeast Asia; at the same time, the poverty rate has reduced and socioeconomic indicators have improved in recent years. Despite these improvements, over 40% of African populations continue to live in conditions of extreme poverty and many countries are struggling to reap the benefits of growth. This is due to the fact that African growth is largely driven by the export of raw materials and is not experienced equally across African societies. Most youth are unemployed or working in the informal sector.

Mindful of this disturbing situation, during the celebration of the Fiftieth Anniversary of the African Union in May 2013, Africa recommitted itself through Agenda 2063 to focus on its people in order to define the Africa of tomorrow. Agenda 2063 was then adopted in 2015, as a long-term strategic framework which aims essentially at building a prosperous, integrated and peaceful Africa. The same year, the international community adopted the 2030 Agenda for Sustainable Development which aims at eradicating poverty in all its forms and dimensions and ensuring sustainable development. Alongside these international agendas, many countries and Regional Economic Communities (RECs) are pursuing the implementation of Agenda 2063 and 2030 Agenda through their own development vision and plans.

However, the scarcity of financing has always been a major constraint to development in many African countries where traditional sources of financing have not proven to have an effective impact on development because of unreliability, inadequacy and lack of sustainability. Many development plans and programmes have failed because of the lack of adequate financial resources for their implementation. Domestic resources mobilised through tax collection remain insufficient. In 2016, the average tax-to-GDP ratio for the 21 African countries participating in *Revenue Statistics in Africa* was 18.2%, which is largely below the ratios in developed economies. Only three African countries have tax-to-GDP levels above the average of Latin American countries, at 22.7%. Although aid for development from external partners has been beneficial in supporting development programmes in the region, it is, however, below expectation and its future prospect is uncertain because of the

economic slowdown in many of external partners. As a result, there are enormous unmet financing needs to achieve sustainable development in developing countries.

To implement these ambitious agendas in the continent, it is essential to reform the tax system and promote tax culture among the population in order to improve tax-to-GDP ratios in all African countries to provide resources to achieve sustainable development.

Furthermore, the monitoring and evaluation of the implementation of these agendas with a view to attaining the objectives and measuring the results, not only requires African countries to produce quality disaggregated statistical data, accessible in a timely manner to ensure that nobody is left behind, but also to produce harmonised data across the continent to allow for cross-country comparisons.

In recent years, many development initiatives on statistics in Africa have been undertaken. This has led to breakthroughs notably in the domain of the production of quality statistics to enlighten political decisions and to support the implementation of national programmes, and continental and international development agendas.

Despite the progress made, there are still a number of difficulties faced by the African Statistics System in terms of measuring topical issues such as governance, peace and security, environment, climate change, public revenue, etc. Statistics are produced based on methodologies that do not always reflect African realities and are not always comparable from one country to another. This situation is linked to a certain number of obstacles including in particular: insufficient resources allocated to statistical activities, lack of institutional capacity, the low production and quality of statistics on the continent, insufficient statistical coverage in the different sectors, inadequate coordination of statistical activities and insufficient consideration given to African specificities during the definition of international norms. The statistics harmonisation programmes of Regional Economic Communities (REC) vary from one region to the other and scarcely meet the needs for harmonised statistics. It is therefore expected that the African Statistics System will make increased efforts towards the continental integration of statistics in order to meet the needs of the continent in the domain of harmonised and quality statistical information.

The review and updating of SHaSA aims at addressing all of these attendant challenges and at supporting the African integration programme alongside national, regional, continental and international development agendas. *Revenue Statistics in Africa* is key in the implementation of SHaSA, as it improves the quality and comparability of revenue statistics in the region through a product tailored to the needs of tax policy makers in African countries, while maintaining consistency with international standards.

Strategy for the Harmonisation of Statistics in Africa: Vision, themes and strategic objectives

The vision of the African Statistical System has been defined as an efficient statistical system that generates reliable, harmonised and timely statistical information covering all dimensions of political, economic, social, environmental and cultural development and integration of Africa.

The vision is based on four strategic themes, which are to: (i) produce quality statistics for Africa; (ii) co-ordinate the production of quality statistics for Africa; (iii) develop sustainable institutional capacity of the African Statistical System; and (iv) promote a culture of quality policy and decision making.

Themes and strategic objectives

SHaSA aims at achieving the vision outlined above by pursuing the strategic themes and objectives that are set out in the table below.

Table 3.1. **Strategic themes and objectives of SHaSA**

Code	Strategic theme	Objectives
1	Strategic theme 1	Produce quality statistics for Africa
1.1	<i>Strategic objective 1.1</i>	<i>Expand the statistical information base</i>
1.2	<i>Strategic objective 1.2</i>	<i>Transform the existing statistics for comparability</i>
1.3	<i>Strategic objective 1.3</i>	<i>Harmonise the standards and methods of statistical production</i>
2.	Strategic theme 2	Co-ordinate the production of quality statistics for Africa
2.1	<i>Strategic objective 2.1</i>	<i>Establish effective co-ordination and collaboration mechanisms</i>
2.2	<i>Strategic objective 2.2</i>	<i>Define the statistical priorities for the implementation of the integration and development agendas</i>
3.	Strategic theme 3	Develop sustainable institutional capacity in the African Statistical System
3.1	<i>Strategic objective 3.1</i>	<i>Reform and enhance national statistical systems</i>
3.2	<i>Strategic objective 3.2</i>	<i>Reform and enhance regional and continental statistical systems</i>
3.3	<i>Strategic objective 3.3</i>	<i>Develop sustainable statistical capacities</i>
3.4	<i>Strategic objective 3.4</i>	<i>Establish an effective technological environment</i>
4.	Strategic theme 4	Promote a culture of quality policy and decision-making
4.1	<i>Strategic objective 4.1</i>	<i>Drive evidence-based decisions through the increased use of statistics</i>
4.2	<i>Strategic objective 4.2</i>	<i>Improve the communication of statistical information</i>

(i) Strategic theme 1: Produce quality statistics for Africa

The first strategic theme is a clear approach to ensure the availability of information in all domains of development and integration.

Strategic objective 1.1: Expand the statistical information base: to cover all the domains of development and integration, as well as to adapt the production of statistics to align to the economic structures and activities of Member States of the African Union. This will entail a number of varied approaches, namely: the regular conduct of surveys on population and households, agricultural censuses, economic surveys, the strengthening and exploitation of administrative sources, including civil status registration, the development of trade registers, geographic frames, big data, and local administrative sources.

Strategic objective 1.2: Transform the existing statistics for comparability: This requires the adoption of methodologies for reprocessing and adjustment, and the production and validation of comparable data, enabling quality decision-making in support of development programs and integration.

Strategic objective 1.3: Harmonise the norms and methods of the production of statistics: This objective seeks to adapt international norms and methods to African realities to increase availability of harmonised statistical data, in support of the integration and development programmes.

(ii) Strategic theme 2: Co-ordinate the production of quality statistics for Africa

Uncoordinated interventions of different actors not only lead to the duplication of activities, but also to the ineffective use of the scarce resources.

Strategic objective 2.1: Put in place effective co-ordination and collaboration mechanisms. This implies (i) the implementation of a protocol defining the roles and responsibilities of each actor of the African Statistical System, (ii) the strengthening of the African Statistical Coordination Committee and (iii) the co-operation between the different actors.

Strategic objective 2.2: Define the statistical priorities for the implementation of the integration and development agendas. The identification of priority statistics and the selection and definition of statistical indicators will lead to a harmonised work programme for the African Statistical System.

(iii) Strategic theme 3: Develop the sustainable institutional capacity of the African Statistical System

Building the capacity of the African Statistical System lies at the heart of this strategy because in its absence, the members of the African Statistical System will not be able to produce and disseminate quality and harmonised statistics that are necessary for development and the integration process.

Strategic objective 3.1: Reform and strengthen national statistical systems. Activities at the national level include: the adoption of statistics laws and regulatory frameworks conforming to the African Charter on Statistics; the development of a professional Code of Ethics for African statisticians; the integration of statistics into national development processes; the development and implementation of National Strategies for the Development of Statistics (NSDSs), leading to better planning, sustainable development, and improved co-ordination of statistical activities.

Strategic objective 3.2: Reform and strengthen regional and continental statistical systems, including: the creation of units in charge of statistics in the Secretariats of RECs that do not yet have them (CEN-SAD, IGAD); the strengthening of the statistical functions of RECs; and the operationalisation of the Institute of Statistics of the African Union (STATAFRIC). The key expected outcomes are harmonised programmes and better co-ordination of statistical development across the continent.

Strategic objective 3.3: Develop sustainable statistical capacity through the development of a harmonised training programme; the establishment and strengthening of in-service training centres within National Statistical Offices (NSOs); the strengthening of statistics and demographic training schools and centres; the operationalisation of the Pan-African Training Center for Statistics; etc.

Strategic objective 3.4: Establish an effective technological environment; for example, Management Information Systems (MIS) to ensure (i) the monitoring of the integration programme; (ii) the creation of a statistical database; and (iii) the standardisation of dissemination tools and platforms.

(iv) Strategic theme 4: Promote a culture of quality policy and decision-making

A lack of appreciation of the importance of statistics can lead to underfunding by governments of crucial statistical initiatives, leading to the low level of up-to-date and reliable statistics across the continent.

Strategic objective 4.1: Take decisions based on facts through the increased use of statistics. This objective will be realised by approaching decision-makers and policy makers to advocate for the use of statistics in their speeches and policy making.

Strategic objective 4.2: Improve the communication of statistical information. This implies the development of a strategy for the dissemination of data and a communications plan, which will culminate in the increased use of statistics and an improvement in the quality of policies and decisions.

SHaSA, Revenue Statistics in Africa and domestic resource mobilisation

In the same spirit as SHaSA, *Revenue Statistics in Africa* originated from the need to have high-quality statistics to inform public policy and reforms. It connects two broad objectives for African countries: improving tax statistics and mobilising domestic resources, both of which are highlighted in the African Union's *Agenda 2063* as well as in the Sustainable Development Goals. Improving statistics on government revenues will allow countries and international organisations to track progress and shape strategies to increase public revenues in a sustainable, equitable and efficient way. The harmonisation of revenue data also enables countries to compare their tax structures and revenue flows over time and with other countries, creating appetite and opportunities for peer learning.

The availability of free, easy-to-access data also increases transparency and creates an opportunity for greater public accountability both at the national and international levels, which in turn can incentivise better governance and policies in participating countries. Finally, participating in an international initiative can enhance the credibility and strengthen the ability of African countries to raise additional development resources with international investors and external partners.

Revenue Statistics in Africa promotes the vision of the African Statistical System and the four strategic themes of SHaSA. In particular, it contributes to:

- produce quality statistics for Africa through the transformation of national statistics into a set of comparable statistics on tax- and non-tax revenues for African countries. These statistics are produced according to the classification principles of the OECD Interpretative Guide, which is harmonised with all major national accounting standards. Once harmonised, the statistics allow for direct comparisons among African countries and with countries from other regions participating in *Revenue Statistics*. The data also feeds into a single database publicly available for free.
- co-ordinate the production of quality statistics for Africa through the collaborative approach between African countries and regional partner organisations whereby they collectively build and validate the data for each country, with processes, deliverables, roles and responsibilities clearly defined for each party. The success of the approach lies in continuous and iterative dialogue that is completed with the final validation by countries on their statistics.
- develop sustainable institutional capacity of the African Statistical System through an annual training provided during technical workshops for African statistical and tax officials. Regular technical exchanges with each country on the classification of their revenue categories builds capacity of African tax administrations on the harmonisation of data.
- promote a culture of quality policy and decision-making through the easily accessible presentation of comparable revenue statistics across countries and the monitoring of the impacts of key policy reforms on revenue mobilisation. By examining the quantitative impacts of these reforms from a granular to an aggregated level of revenue category and over time, tax policy makers are better equipped to plan tax policy and administration reforms. They are also better able to compare themselves with countries in their region and beyond.

In sum, the *Revenue Statistics' Interpretative Guide* presents a framework for Pan-African harmonisation of revenue statistics. This provides a concrete framework that can inform

and support SHaSA, which is a major step forward in providing a common and exhaustive framework for the harmonisation of statistics in all areas of public policy across Africa.

SHaSA governance and implementation

Governance

A framework of governance structures has been developed for the implementation, monitoring and evaluation of SHaSA, as well as regular reporting on its implementation progress. This mechanism defines the roles of governance organisations, taking into account their existing capacities and their particular areas of expertise and strengths, in accordance with the principle of subsidiarity.

Implementation mechanism

Specialised Technical Groups (STGs): They will be revitalised in order to continue their activities in each identified statistical area under the co-ordination of countries and the responsibility of the AU Statistical Institute. The STGs will prepare and implement sectoral action plans for statistical harmonisation in the area concerned; they will develop and/or adopt international standards and methodological guidelines for statistical harmonisation in their respective fields. The AU Institute for Statistics will assist African countries in the implementation of these standards and methodologies. The STG on Public finance, Private Sector and Investment statistics which include revenue statistics should start its work in order to come up with a roadmap including concrete activities to define and adopt norms, methods, and classifications to produce quality and harmonised revenue statistics across all African countries.

Lead countries or champions: The lead countries or champions will be designated to lead on the STGs. Pan-African institutions will provide the secretariat for the various groups. STATAFRIC will establish the programmes of activities of the STGs (see unabridged SHaSA-2 document for list of countries).

The African Union Institute for Statistics (STATAFRIC): It will be the Secretariat for SHaSA implementation. It will co-ordinate the work of the STGs, carry out technical audits of RECs. Harmonisation, production, and validation of official statistical data across Africa will be the exclusive responsibility of STATAFRIC.

The Pan-African Statistical Training Centre: It will be a complementary structure to existing schools and training centres and will fill the missing links in training programmes.

Enhanced partnerships for the implementation of SHaSA

This new statistical landscape calls for other types of partnerships, notably with the private sector, which can contribute to the financing of statistics, foundations, civil society, development partners, researchers, academics, media and journalists, and users, among others, both inside and outside the African continent. *Revenue Statistics in Africa* is an example of a new type of partnership, where a new community of practice and new relationships can be built from a focus on a concrete goal and tangible results. This serves not only to fulfil current data needs but also to set up more efficient processes for future projects.

Political will, leadership and behaviour change

To ensure that the African Statistical System works as effectively and efficiently as possible over the coming years and is able to meet the increased demand for data, political leaders will be required to prioritise quality, timely, reliable, and harmonised statistical production across the continent.

Fostering political will and commitment

To signal political will and commitment, the African Union Commission will continue to advocate for all countries that have not yet ratified the African Charter on Statistics to do so as soon as possible; and to invite Member States to adapt their national statistical laws to the requirements of the Charter.

It is widely accepted that large-scale statistical activities such as censuses and surveys require considerable resources. Over the past 30 years, 7 countries have not conducted any population and housing census, and 19 countries have failed to take a census regularly every 10 years (AfDB/OECD/UNDP, 2015^[1]). However, there are countless less costly activities that are necessary to ensure the effective functioning of statistical systems, such as the promotion of the utilisation of administrative data sources.

The decision of the Heads of State and Government to allocate 0.15% of the national budget each year to statistical activities is therefore welcome. However, to make commitments such as this will not be sufficient to create sustainable statistical systems unless it is put into action and made concrete in budget decisions, as recalled at the 4th Conference of African Ministers responsible for Civil Registration and Vital Statistics in Nouakchott, December 2017. South Africa has met this target by allocating 0.19% of its 2018 budget to statistics.

Political commitment to increased resource allocation would help to revolutionise the production of statistics. However, political leaders must also commit to improved advocacy for statistics and their effective use. Political actors have an important role to play in elevating the importance of statistics by promoting their use in key policy- and decision-making processes.

Leadership

At the national level, it is firstly incumbent on NSOs Directors-General to play the role of co-ordinators and ensure the harmonisation of statistics across the entire national statistical systems (NSS). This activity is one of the major priorities – if not the most important priority – of SHaSA. At present, the low level of political commitment to statistics has resulted in the continent facing a chronic deficit in statistical financing, with only about 20% of the needs provided for by national resources. This high dependence on external resources does not allow for efficient strategic planning of statistical activities and makes it very difficult to implement NSDSs. Moreover, outsourcing production of national statistics may undermine countries' capacity to build their own statistical infrastructure over time.

In the chain of continental harmonisation and co-ordination, RECs have an important role to play through the implementation of their integration policies, which are often accompanied by regional convergence mechanisms. It must be recognised however that at present, some RECs have little statistical capacity of their own.

At the continental level, mindful of the fact that SHaSA constitutes the roadmap for STATAFRIC and the Pan-African Centre for Statistics Training, Pan-African institutions should continue to work in a complementary manner. In this regard, the AUC, which has been mandated to assume political leadership of the African Statistical System and which has elevated the role of statistics to the highest level of Heads of State and Government of the continent, will continue to play this role for the implementation of SHaSA.

Behaviour change

Implementation of SHaSA calls for profound behaviour change across the African Statistical System, most notably among statisticians themselves, particularly at the national level. Approaching their work as unbiased scientists with a commitment to a

clear explanation of working methods and utilising methodologies in a transparent way, statisticians must begin to see their role as integral to the functioning of country economies and societies. In addition, they must ensure that statistical products are delivered to users in a timely manner and according to pre-agreed and communicated timetables in order to increase the relevance and credibility of these products.

While the new demands being placed on statisticians are considerable, statisticians should also view the elevated importance placed on statistics as an opportunity to improve statistical production. They should, therefore, be open to embracing innovations. As NSS become more inclusive, it will be necessary for statisticians and managers of statistical systems to build and sustain partnerships with diverse actors drawn from academia, the media, development partners, civil society, and the private sector. The NSS leadership must capitalise on political will and ensure that statistics are prioritised at the highest levels and remain an issue of national sovereignty.

At the regional level, members of the statistical divisions at the RECs must prioritise the drafting and implementation of Regional Strategies for Statistics Development in line with their regional integration programmes, and interact more effectively with Member States of the African Union throughout these processes.

At the continental level, all actors involved in supporting institutions must continue to regard statistical development and harmonisation as matters of the highest priority, with resulting actions such as the resourcing of the continental institutions.

Conclusion

While responding to the demand of policy makers and users to have harmonised quality statistics necessary for the implementation of the integration and development programmes of the continent, SHaSA also responds to the need for the African Statistical System to have a tool for the harmonisation of statistical activities in Africa. The successful implementation of SHaSA depends on: (i) the need for the political will at the highest level of the continent; (ii) the commitment of the members of the African Statistics System including the heads of national, regional and continental statistical systems, (iii) the operationalisation of the AU Institute for Statistics and the Pan-African Statistical Training Centre, (iv) the change of behaviour of statistical actors on the continent, (v) the implementation of the roadmap for the data revolution; and (vi) the mobilisation of adequate resources to finance the implementation of the action plan. Continuous and active advocacy at all levels, dissemination and monitoring and evaluation of SHaSA with regular reports of the governance bodies are also critical for its effective implementation.

In the area of public revenues, *Revenue Statistics in Africa* is already helping to advance the implementation of SHaSA and can provide useful lessons for harmonisation of statistics in other areas of public policy. It provides comprehensive and high-quality statistics on public revenues for African countries, it is based on a framework for harmonisation of revenue statistics that could be expanded to the entire continent, it builds statistical capacity through annual training on classifying public revenues and it informs evidence-based policy and decision-making in participating countries.

Note

1. According to article 1 of the African Charter on Statistics (entry into force: February 2015), the African Statistical System is: “the partnership composed of national statistical systems (data providers, producers and users, statistics research and training institutes and statistics coordination bodies, etc.), statistics units in the Regional Economic Communities (RECs), regional statistics organisations, regional training centres, statistics units of continental organisations and co-ordination bodies at continental level.” (https://au.int/sites/default/files/treaties/7794-treaty-0037_-_african_charter_on_statistics_e.pdf)

Reference

AfDB/OECD/UNDP (2015), *African Economic Outlook 2015: Regional Development and Spatial Inclusion*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/aeo-2015-en>. [1]

Chapitre 3

ÉTUDE SPÉCIALE

Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) : 2017-2026

La Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA), ainsi que son plan d'action, son plan de financement et sa stratégie de mobilisation des ressources, ont été adoptés par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine lors de sa 30^e Session ordinaire, à Addis-Abeba, en Éthiopie, à titre de programme unique de développement de la statistique à l'échelle du continent africain pour les dix prochaines années. C'est le résultat des efforts déployés par le Système statistique africain¹, sous l'égide des organisations panafricaines (Commission de l'Union Africaine, Banque africaine de développement, Commission économique de l'ONU pour l'Afrique et Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique). Les *Statistiques des recettes publiques en Afrique* sont un outil pour élaborer la politique fiscale, et couvrent un important domaine de la SHaSA.

SHaSA : Contexte et justification

De nombreux pays africains ont déployé des efforts considérables pour sortir leur population de la pauvreté et améliorer leurs conditions de vie. Des progrès significatifs ont été accomplis dans divers domaines. Ainsi, la croissance économique du continent africain se classe au deuxième rang mondial, n'étant précédée que par celle de l'Asie du Sud-Est. Dans le même temps, le taux de pauvreté a reculé, et les indicateurs socioéconomiques se sont améliorés ces dernières années. En dépit de ces améliorations, plus de 40 % de la population africaine continue de vivre dans l'extrême pauvreté, et nombre de pays ne profitent guère des fruits de la croissance. La raison en est que la croissance africaine est en grande partie tirée par les exportations de matières premières et n'est pas également répartie dans les sociétés africaines. Qui plus est, la plupart des jeunes n'ont pas d'emploi ou travaillent dans le secteur informel.

Face à cette situation préoccupante, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de l'Union Africaine, en mai 2013, l'Afrique s'est réengagée, au travers de son Agenda 2063, à se concentrer sur sa population pour définir l'Afrique de demain. Adopté en 2015, l'Agenda 2063 est un cadre stratégique à long terme qui vise, pour l'essentiel, à construire une Afrique prospère, intégrée et en paix. La même année, la communauté internationale a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dont le but est d'éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions et d'assurer un développement durable. Parallèlement à ces plans d'action internationaux, de nombreux pays et Communautés économiques régionales (CER) poursuivent la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme 2030 au travers de leurs propres visions et plans de développement.

Cependant, le manque de financement a toujours été un frein majeur au développement pour de nombreux pays d'Afrique, où les sources classiques de financement n'ont pas produit d'effet réel sur le développement parce qu'elles se sont avérées peu fiables, insuffisantes et non durables. Nombre de plans et programmes de développement ont échoué à cause du manque de ressources financières pour les mettre en œuvre. Les ressources fiscales mobilisées par les pays demeurent insuffisantes. En 2016, le ratio moyen impôt/PIB, pour les 21 pays africains participant aux *Statistiques des recettes publiques en Afrique*, se montait

à 18.2 %, c'est-à-dire un ratio largement inférieur à ce qu'il est dans les pays industrialisés. Seuls trois pays africains ont un ratio impôt/PIB comparable au ratio moyen des pays d'Amérique latine, soit 22.7 %. Bien que l'aide au développement fournie par les partenaires extérieurs ait été utile pour soutenir les programmes de développement sur le continent, elle est néanmoins inférieure aux attentes, et les perspectives en la matière sont incertaines, en raison du ralentissement économique enregistré par nombre de partenaires extérieurs. Par conséquent, il existe d'immenses besoins de financement non satisfaits, freinant la réalisation d'un développement durable dans les pays d'Afrique.

Pour que ces ambitieux programmes puissent se concrétiser, il est essentiel de réformer le système fiscal sur le continent et de promouvoir la culture de l'impôt dans la population, ce qui permettrait d'élever le ratio impôt/PIB dans tous les pays d'Afrique afin de dégager des ressources au profit du développement durable.

De plus, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de ces programmes, qui permettront d'atteindre les objectifs et de mesurer les résultats, exigent non seulement que les pays africains produisent des données statistiques ventilées de bonne qualité, accessibles dans des délais raisonnables pour que personne ne soit laissé pour compte, mais aussi que des données harmonisées soient produites à l'échelle du continent à des fins de comparaisons internationales.

Ces dernières années, de nombreuses initiatives ont été lancées en matière de statistiques en Afrique. Elles ont abouti à des avancées notables, en particulier dans la production de statistiques de qualité, permettant d'éclairer les décisions politiques et de soutenir la mise en œuvre de programmes nationaux ainsi que de grands programmes de développement à l'échelle du continent et du monde entier.

En dépit des progrès accomplis, le Système statistique africain reste confronté à un certain nombre de difficultés pour mesurer des aspects qui se rapportent à des thématiques actuelles, comme la gouvernance, la paix et la sécurité, l'environnement, le changement climatique, les recettes publiques, etc. Les statistiques sont produites à l'aide de méthodes qui ne reflètent pas toujours les réalités africaines et qui ne sont pas toujours comparables d'un pays à l'autre. Cette situation est liée à un certain nombre d'obstacles, dont en particulier : l'insuffisance des ressources allouées aux activités statistiques, la pénurie de capacités institutionnelles, la faible production et qualité des statistiques sur le continent, le manque de couverture statistique dans les différents secteurs, le manque de coordination des activités statistiques et le fait que les spécificités de l'Afrique ne sont pas assez prises en considération au stade de la définition des normes internationales. Les programmes d'harmonisation des statistiques mis en œuvre par les CER varient d'une région à l'autre et ne répondent guère aux besoins de statistiques harmonisées. Il est donc attendu du Système statistique africain qu'il redouble d'efforts pour réaliser l'intégration des statistiques à l'échelle du continent, afin de répondre aux besoins d'informations statistiques harmonisées et de bonne qualité.

L'examen et la mise à jour de la stratégie SHaSA sont destinés à relever tous ces défis et à soutenir le programme d'intégration africaine parallèlement aux programmes de développement nationaux, régionaux, continentaux et mondiaux. Les *Statistiques des recettes publiques en Afrique* constituent un instrument clé dans la mise en œuvre de la SHaSA, car il s'agit d'un produit adapté aux besoins spécifiques des administrations fiscales des pays africains qui va améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques des recettes publiques en Afrique tout en préservant la cohérence avec les normes internationales.

Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique : Vision, thèmes et objectifs stratégiques

La vision stratégique pour le Système statistique africain est celle d'un système statistique efficient, qui génère des données fiables, harmonisées et disponibles en temps utile, couvrant toutes les dimensions – politiques, économiques, sociales, environnementales et culturelles – du développement et de l'intégration du continent africain.

Cette vision s'articule autour de quatre thèmes stratégiques, consistant à : i) produire des statistiques de qualité pour l'Afrique ; ii) coordonner la production de statistiques de qualité pour l'Afrique ; iii) renforcer durablement les capacités du Système statistique africain ; et iv) promouvoir une culture de la qualité en matière de politiques publiques et de prise de décision.

Thèmes et objectifs stratégiques

La SHaSA a pour but de réaliser la vision décrite ci-dessus en poursuivant les thèmes et objectifs stratégiques figurant dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3.1. **Thèmes et objectifs stratégiques de la SHaSA**

Code	Thème stratégique	Objectif
1	Thème stratégique 1	Produire des statistiques de qualité pour l'Afrique
1.1	Objectif stratégique 1.1	Élargir la base de l'information statistique
1.2	Objectif stratégique 1.2	Transformer les statistiques existantes pour en assurer la comparabilité
1.3	Objectif stratégique 1.3	Harmoniser les normes et les méthodes de production statistique
2.	Thème stratégique 2	Coordonner la production de statistiques de qualité pour l'Afrique
2.1	Objectif stratégique 2.1	Mettre en place des mécanismes efficaces de coordination et de collaboration
2.2	Objectif stratégique 2.2	Définir les priorités statistiques en vue de la mise en œuvre des programmes d'intégration et de développement
3.	Thème stratégique 3	Renforcer durablement les capacités institutionnelles du Système statistique africain
3.1	Objectif stratégique 3.1	Réformer et renforcer les systèmes statistiques nationaux
3.2	Objectif stratégique 3.2	Réformer et renforcer les systèmes statistiques régionaux et continentaux
3.3	Objectif stratégique 3.3	Renforcer durablement les capacités statistiques
3.4	Objectif stratégique 3.4	Mettre en place un environnement technologique efficace
4.	Thème stratégique 4	Promouvoir une culture de la qualité en matière de politiques publiques et de prise de décision
4.1	Objectif stratégique 4.1	Encourager la prise de décisions fondées sur des données factuelles grâce au recours accru à la statistique
4.2	Objectif stratégique 4.2	Améliorer la communication des données statistiques

i) *Thème stratégique 1 : produire des statistiques de qualité pour l'Afrique*

Le premier thème stratégique constitue une approche claire visant à assurer la disponibilité de données statistiques dans tous les domaines du développement et de l'intégration.

Objectif stratégique 1.1 : Élargir la base de l'information statistique pour couvrir tous les domaines du développement et de l'intégration, mais aussi pour adapter la production des statistiques en fonction des structures et activités économiques des États membres de l'Union Africaine. Diverses approches seront suivies à cet effet : conduite régulière d'opérations de recensement de la population et d'enquêtes auprès des ménages, recensement agricole, enquêtes économiques, renforcement et exploitation des sources administratives dont l'état civil, développement de l'enregistrement des sociétés, cadres géographiques, données massives, et sources administratives locales.

Objectif stratégique 1.2 : Transformer les statistiques existantes pour en assurer la comparabilité. Cet objectif exige l'adoption de méthodologies de retraitement et d'ajustement, ainsi que

la production et la validation de données comparables, ce qui contribuera à une prise de décision éclairée à l'appui des programmes de développement et de l'intégration.

Objectif stratégique 1.3 : Harmoniser les normes et les méthodes de production statistique. Cet objectif vise l'adaptation des normes et méthodes internationales aux réalités africaines pour accroître la disponibilité de données statistiques harmonisées à l'appui des programmes de développement et de l'intégration.

ii) Thème stratégique 2 : Coordonner la production de statistiques de qualité pour l'Afrique

Les interventions non coordonnées des différents acteurs conduisent non seulement à la duplication des activités, mais également à l'utilisation inefficace des ressources.

Objectif stratégique 2.1 : Mettre en place des mécanismes efficaces de coordination et de collaboration. Il s'agit i) de mettre en œuvre un protocole définissant les rôles et les responsabilités de chaque acteur du Système statistique africain ; ii) de renforcer le Comité de coordination de la statistique en Afrique (CCSA) ; et iii) d'établir une coopération entre les différents acteurs.

Objectif stratégique 2.2 : Définir les priorités statistiques pour la mise en œuvre des programmes d'intégration et de développement. Le recensement des priorités statistiques ainsi que la sélection et la définition d'indicateurs statistiques conduiront à l'élaboration d'un programme de travail harmonisé pour le Système statistique africain.

iii) Thème stratégique 3 : Renforcer durablement les capacités institutionnelles du Système statistique africain

Le renforcement des capacités institutionnelles du Système statistique africain est au cœur de cette stratégie du fait que, sans elles, les membres du Système statistique africain ne pourront pas produire et diffuser les statistiques harmonisées de qualité qu'exigent le processus de développement et l'intégration.

Objectif stratégique 3.1 : Réformer et renforcer les systèmes statistiques nationaux. Les activités au niveau national incluent : l'adoption de lois et d'un cadre réglementaire régissant les activités statistiques en conformité avec la Charte africaine de la statistique ; la création d'un Code de déontologie pour les statisticiens africains ; l'intégration de la statistique dans les processus nationaux de développement ; la formulation et la mise en œuvre de stratégies nationales de développement de la statistique. Ces mesures contribueront à une meilleure planification, à un développement durable et à une meilleure coordination des activités statistiques.

Objectif stratégique 3.2 : Réformer et renforcer les systèmes statistiques régionaux et continentaux, notamment par : la création d'unités statistiques au sein des secrétariats des CER qui n'en sont pas encore dotés (CEN-SAD, IGAD) ; le renforcement des fonctions statistiques des CER ; et la mise en œuvre opérationnelle de l'Institut de la statistique de l'Union Africaine (STATAFRIC). Les principaux résultats attendus sont des programmes harmonisés et une meilleure coordination du développement de la statistique à l'échelle du continent.

Objectif stratégique 3.3 : Renforcer durablement les capacités statistiques par : la formulation d'un programme de formation harmonisé ; la création et le renforcement de centres de formation en cours d'emploi au sein des offices statistiques nationaux ; le renforcement des établissements d'enseignement et de formation dans le domaine de la statistique et de la démographie ; le lancement du Centre de formation panafricain à la statistique, etc.

Objectif stratégique 3.4 : Mettre en place un environnement technologique efficace : par exemple, adopter des systèmes d'information de gestion pour faciliter i) le suivi du programme d'intégration ; ii) la création d'une base de données statistiques ; et iii) la normalisation des outils et plateformes de diffusion.

iv) Thème stratégique 4 : Promouvoir une culture de la qualité en matière de politiques publiques et de prise de décision

Une méconnaissance de l'importance de la statistique peut amener les gouvernements à financer insuffisamment des activités statistiques essentielles, ce qui entraîne une pénurie de données statistiques actualisées et fiables à l'échelle du continent.

Objectif stratégique 4.1 : Prendre des décisions fondées sur des données factuelles grâce au recours accru à la statistique. Il s'agit là d'encourager les décideurs et responsables politiques à utiliser les statistiques dans leurs discours et l'élaboration des politiques publiques.

Objectif stratégique 4.2 : Améliorer la communication des données statistiques. Il convient de formuler une stratégie de diffusion des données ainsi qu'un plan de communication, en vue d'une utilisation accrue de la statistique et d'une amélioration de la qualité des politiques et décisions publiques.

SHaSA, Statistiques des recettes publiques en Afrique et mobilisation des ressources nationales

Dans le même esprit que la stratégie SHaSA, les *Statistiques des recettes publiques en Afrique* répondent à la nécessité de disposer de statistiques de bonne qualité pour informer les politiques publiques et les réformes. En effet, cette publication relie deux grands objectifs des pays africains – améliorer les statistiques fiscales et mobiliser des ressources intérieures –, qui figurent au programme de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ainsi que dans les Objectifs de développement durable. L'amélioration des statistiques relatives aux recettes publiques permettra aux pays et aux organisations internationales de suivre les progrès accomplis et de formuler des stratégies d'accroissement des recettes publiques d'une manière durable, équitable et efficiente. L'harmonisation des données sur les recettes aidera en outre les pays à comparer leurs structures fiscales et leurs flux de recettes entre eux et au fil du temps, créant ainsi une appétence et des opportunités d'apprentissage entre pairs.

De plus, la disponibilité de données gratuites et faciles d'accès améliore la transparence et offre l'occasion de mieux rendre compte au public, tant au niveau national qu'international, ce qui peut ensuite créer des incitations à améliorer la gouvernance et les politiques dans les pays participants. Enfin, la participation à une initiative internationale peut améliorer la crédibilité des pays africains et leur capacité à mobiliser des ressources supplémentaires en faveur du développement auprès des investisseurs internationaux et des partenaires extérieurs.

Les *Statistiques des recettes publiques en Afrique* contribuent à promouvoir la vision du Système statistique africain ainsi que les quatre thèmes stratégiques de la SHaSA. En particulier, la publication concourt à :

- produire des statistiques de qualité pour l'Afrique grâce à la transformation des statistiques nationales en un corpus de statistiques comparables sur les recettes fiscales et non fiscales des pays africains. Ces statistiques sont produites selon les principes de classification du Guide d'interprétation de l'OCDE, qui est harmonisé avec toutes les grandes normes comptables nationales. Une fois harmonisées, les statistiques permettent de comparer

directement les pays africains entre eux et avec les pays des autres régions participant aux *Statistiques des recettes publiques*. Ces données alimentent en outre une base de données unique, qui est mise gratuitement à la disposition du public ;

- coordonner la production de statistiques de qualité pour l'Afrique, grâce à une démarche de collaboration entre pays africains et organisations régionales partenaires, consistant à définir et valider ensemble les données pour chaque pays, sur la base d'une définition claire, pour chaque partie, des processus, résultats attendus, rôles et responsabilités. La clé de la réussite de cette démarche réside dans un dialogue continu et itératif, qui se conclut par la validation définitive des données statistiques par les pays concernés ;
- renforcer durablement les capacités institutionnelles du Système statistique africain grâce à une formation annuelle assurée dans le cadre des ateliers techniques destinés aux fonctionnaires africains des services statistiques et fiscaux qui participent aux *Statistiques des recettes publiques en Afrique*. Des échanges techniques réguliers avec chaque pays au sujet de la classification de leurs catégories de recettes contribuent à développer les capacités des administrations fiscales des pays africains en matière d'harmonisation des données ;
- promouvoir une culture de la qualité en matière de politiques publiques et de prise de décision grâce à la présentation aisément accessible de statistiques de recettes comparables entre pays et au suivi des effets des grandes réformes sur la mobilisation de recettes. S'ils peuvent étudier l'incidence quantitative de ces réformes depuis un niveau détaillé jusqu'au niveau global des catégories de recettes ainsi qu'au fil du temps, les responsables de la politique fiscale sont mieux à même de planifier leur action et les réformes de l'administration. Ils sont aussi mieux placés pour comparer leur pays à d'autres pays de la région et au-delà.

En résumé, le *Guide d'interprétation des statistiques des recettes publiques* propose un cadre pour l'harmonisation des statistiques de recettes publiques à l'échelle du continent africain. Il offre ainsi un cadre concret qui peut informer et appuyer la stratégie SHaSA, ce qui constitue un grand pas en avant vers la mise en place d'un cadre commun, complet et détaillé, pour l'harmonisation des statistiques dans tous les domaines de l'action publique dans l'ensemble de l'Afrique.

SHaSA : gouvernance et mise en œuvre

Gouvernance

Un ensemble de structures de gouvernance a été mis sur pied pour appliquer, suivre et évaluer la SHaSA, mais aussi pour rendre compte régulièrement des progrès de sa mise en œuvre. Ce mécanisme définit le rôle des instances de gouvernance, en tenant compte de leurs capacités existantes et de leurs domaines d'expertise et atouts particuliers, suivant le principe de la subsidiarité.

Mécanisme de mise en œuvre

Les *Groupes techniques spécialisés* (GTS) seront relancés afin qu'ils poursuivent leurs activités dans chacun des domaines statistiques recensés, sous la coordination des pays et la responsabilité de l'Institut de la statistique de l'UA. Les GTS prépareront et appliqueront des plans d'action sectoriels pour l'harmonisation statistique dans le domaine en question ; ils définiront ou adopteront des normes internationales et des principes méthodologiques pour l'harmonisation statistique dans leurs domaines respectifs. L'Institut de la statistique

de l'UA aidera les pays africains à appliquer ces normes et méthodes. Le GTS Finances publiques, Secteur privé et Investissements, dont le champ d'action couvre les statistiques des recettes publiques, devrait commencer ses travaux afin d'établir une feuille de route détaillant précisément les activités à mener pour définir et adopter des normes, méthodes et classifications en vue de produire des statistiques de recettes publiques de bonne qualité et harmonisées dans tous les pays d'Afrique.

Des *pays champions ou chefs de file* seront désignés pour diriger les GTS. Des institutions panafricaines assureront le secrétariat des différents groupes. STATAFRIC établira le programme des activités des GTS (voir le document complet SHaSA-2 pour la liste des pays).

L'*Institut de la statistique de l'Union Africaine* (STATAFRIC) assurera le secrétariat des activités de mise en œuvre de la SHaSA. Il coordonnera les travaux des GTS et mènera des audits techniques dans les CER. L'harmonisation, la production et la validation des données statistiques officielles en Afrique relèveront de la responsabilité exclusive de STATAFRIC.

Le *Centre panafricain de formation en statistique* (PANSTAT) constitue une structure qui viendra compléter les établissements existants d'enseignement et de formation, et comblera les lacunes des programmes de formation.

Des partenariats renforcés pour la mise en œuvre de la SHaSA

Ce nouveau paysage statistique appelle d'autres types de partenariats, notamment avec le secteur privé, qui peuvent contribuer au financement des statistiques – fondations, société civile, partenaires de développement, chercheurs, universitaires, médias, journalistes et utilisateurs, entre autres, tant sur le continent africain qu'en dehors. La publication *Statistiques des recettes publiques en Afrique* est l'exemple d'un nouveau type de partenariat, dans lequel une nouvelle communauté de pratique et de nouvelles relations peuvent se construire en vue d'atteindre un but concret et des résultats tangibles. L'objectif est non seulement de satisfaire les besoins actuels de données mais aussi de mettre sur pied des processus plus efficaces dans la perspective de futurs projets.

Volonté politique, capacité d'initiative et modification des comportements

Pour que le Système statistique africain fonctionne de la façon la plus efficace et efficiente possible au cours des années à venir et soit en mesure de répondre à la demande croissante de données, les responsables politiques seront tenus d'accorder une priorité élevée à la production de statistiques de qualité, tenues à jour, fiables et harmonisées à l'échelle du continent.

Favoriser la volonté et l'engagement politique

Pour encourager les pouvoirs publics à faire preuve de volonté et à s'engager, la Commission de l'Union Africaine continuera à plaider auprès de tous les pays qui n'ont pas encore ratifié la Charte africaine de la statistique pour qu'ils le fassent dès que possible, et à inviter les États membres à adapter leur législation nationale en matière de statistique pour la mettre en conformité avec les exigences de la Charte.

Il est largement reconnu que des activités statistiques de grande ampleur, telles que les recensements et les enquêtes, requièrent des ressources considérables. Au cours des 30 dernières années, 7 pays n'ont mené aucun recensement de la population et des logements, et 19 pays ne procèdent pas à un recensement décennal régulier (BAfD/OCDE/PNUD, 2015^[1]). Il existe cependant de multiples activités moins coûteuses qui sont nécessaires pour assurer le fonctionnement efficace des systèmes statistiques, comme la

promotion de l'utilisation des sources de données administratives. La décision prise par les chefs d'État et de gouvernement visant à allouer chaque année 0.15 % du budget national aux activités statistiques est par conséquent bienvenue. Toutefois, des engagements de ce type ne suffiront pas à créer des systèmes statistiques viables dans la durée s'ils ne se traduisent pas concrètement dans la réalité, sous forme de mesures budgétaires, comme il a été rappelé lors de la quatrième Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement et des statistiques d'état civil, réunis à Nouakchott en décembre 2017. L'Afrique du Sud a atteint cet objectif : elle a affecté en 2018 0.19 % de son budget aux statistiques.

L'engagement des pouvoirs publics en faveur d'un accroissement des ressources contribuerait à révolutionner la production des statistiques. Néanmoins, les responsables politiques doivent aussi s'engager à renforcer le plaidoyer pour la production de statistiques et leur utilisation efficace. Les acteurs de la sphère politique ont un rôle important à jouer pour souligner l'importance de la statistique en encourageant l'utilisation de ces données dans les processus clés d'élaboration des politiques publiques et de prise de décision.

Capacité d'initiative

Au niveau national, il revient avant tout aux directeurs généraux des instituts nationaux de statistique de jouer le rôle de coordinateurs et de veiller à l'harmonisation des statistiques dans l'ensemble du système statistique national. Cette activité est l'une des grandes priorités, voire la principale, de la SHaSA. À l'heure actuelle, le faible niveau d'engagement public en faveur de la statistique se traduit par un déficit chronique de financement à l'échelle du continent : ainsi, seuls 20 % environ des besoins sont financés par des ressources nationales. La forte dépendance à l'égard des ressources extérieures n'autorise pas une planification stratégique efficiente des activités statistiques et rend très difficile la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique. De plus, sous-traiter la production des statistiques nationales peut amoindrir la capacité des pays à construire leur propre infrastructure statistique au fil du temps.

Concernant l'harmonisation et la coordination statistique à l'échelle du continent, les CER ont un rôle important à jouer au travers de la mise en œuvre de leurs politiques d'intégration, qui s'accompagnent souvent de mécanismes de convergence régionale. Il faut toutefois reconnaître que, à l'heure actuelle, certaines CER n'ont guère de capacités statistiques propres.

Au niveau continental, tout en gardant à l'esprit que la SHaSA constitue la feuille de route pour STATAFRIC et pour le Centre de formation panafricain à la statistique, les institutions panafricaines doivent continuer à travailler de façon complémentaire. À cet égard, la Commission de l'Union Africaine, qui a été mandatée pour assumer la direction politique du Système statistique africain et qui a mis en lumière le rôle de la statistique jusqu'aux plus hautes sphères politiques du continent, au niveau des chefs d'État et de gouvernement, continuera à jouer ce rôle dans la mise en œuvre de la SHaSA.

Modification des comportements

La mise en œuvre de la SHaSA nécessite un profond changement de comportement dans l'ensemble du Système statistique africain, tout spécialement parmi les statisticiens eux-mêmes, et en particulier au niveau national. Adoptant une attitude scientifique impartiale à l'égard de leur travail, déterminés à expliquer clairement leurs méthodes de travail et appliquant des méthodologies en toute transparence, les statisticiens doivent commencer à envisager leur rôle comme faisant partie intégrante du fonctionnement de

l'économie et de la société de leur pays. De plus, ils doivent faire en sorte que des données statistiques soient fournies aux utilisateurs dans des délais raisonnables et conformément à un calendrier prédéterminé et communiqué, afin de renforcer la pertinence et la crédibilité de leurs produits.

Si les statisticiens doivent faire face à de nouvelles exigences considérables, ils doivent aussi prendre en considération la grande importance qui est accordée à la statistique et en tirer parti pour améliorer la production statistique. Ils doivent par conséquent se tenir prêts à adopter les innovations. Avec l'ouverture sur la société des systèmes statistiques nationaux, les statisticiens et les responsables des systèmes statistiques vont devoir construire et entretenir des partenariats avec des acteurs divers, issus du monde universitaire, des médias, des partenaires de développement, de la société civile et du secteur privé. Les dirigeants des systèmes statistiques nationaux doivent tirer parti de la volonté politique pour que la statistique figure au premier rang des priorités au plus haut niveau de l'État et demeure une question de souveraineté nationale.

Au niveau régional, le personnel des divisions statistiques des CER doit s'attaquer en priorité à la formulation et à l'application d'une stratégie régionale de développement de la statistique, conforme à leur programme d'intégration régionale, et interagir davantage avec les États membres de l'Union Africaine dans l'ensemble de ces processus.

Au niveau continental, tous les acteurs des institutions d'appui doivent continuer à placer le développement et l'harmonisation des statistiques au premier rang des priorités, notamment en dotant les institutions continentales de moyens suffisants.

Conclusion

Tout en répondant à la demande des responsables politiques et des utilisateurs, qui réclament des statistiques harmonisées de bonne qualité, nécessaires pour mettre en œuvre les programmes d'intégration et de développement du continent africain, la SHaSA répond au besoin du Système statistique africain de disposer d'un outil d'harmonisation des activités statistiques en Afrique. Le succès de la mise en œuvre de la SHaSA est subordonné à : i) l'émergence d'une volonté politique au plus haut niveau des autorités continentales ; ii) l'engagement des membres du Système statistique africain, y compris les responsables des systèmes statistiques nationaux, régionaux et continentaux ; iii) la mise en œuvre opérationnelle de l'Institut statistique de l'UA et du Centre panafricain de formation en statistique ; iv) une modification du comportement des acteurs de la statistique sur le continent ; v) l'application de la feuille de route pour une révolution des données ; et vi) la mobilisation de ressources suffisantes pour financer la mise en œuvre du plan d'action. Un plaidoyer continu et actif à tous les niveaux, ainsi que la diffusion, le suivi et l'évaluation de la SHaSA, assortis de rapports réguliers des organes de gouvernance, sont d'autres conditions critiques de sa bonne mise en œuvre.

Dans le domaine des recettes publiques, la publication *Statistiques des recettes publiques en Afrique* contribue déjà à faire progresser la réalisation de la SHaSA, et peut offrir des enseignements utiles pour l'harmonisation des statistiques dans d'autres domaines de l'action publique. En effet, elle propose des statistiques détaillées de bonne qualité sur les recettes publiques des pays africains ; elle se fonde sur un cadre d'harmonisation des statistiques de recettes qui pourrait être élargi à l'ensemble du continent ; elle développe les capacités statistiques au travers de sa séance annuelle de formation à la classification des recettes publiques ; et enfin elle apporte des éléments permettant aux pays participants de formuler des politiques et de prendre des décisions en s'appuyant sur des données factuelles.

Note

1. Aux termes de l'Article 1 de la Charte africaine de la statistique (entrée en vigueur : février 2015), le Système statistique africain est « le Partenariat regroupant les systèmes statistiques nationaux (fournisseurs, producteurs et utilisateurs de données, instituts de recherche et de formation statistiques et organismes de coordination statistique), les unités de statistiques des Communautés économiques régionales (CER), les organisations régionales de statistique, les centres régionaux de formation, les unités statistiques des organisations continentales et les instances de coordination au niveau continental. » (https://au.int/sites/default/files/treaties/7794-treaty-0037_-_african_charter_on_statistics_f.pdf)

Référence

BAfD/OCDE/PNUD (2015), *Perspectives économiques en Afrique 2015 : Développement territorial et inclusion spatiale*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/aeo-2015-fr>. [1]



From:
Revenue Statistics in Africa 2018

Access the complete publication at:
<https://doi.org/10.1787/9789264305885-en-fr>

Please cite this chapter as:

OECD/African Tax Administration Forum/African Union Commission (2018), "SPECIAL FEATURE: Strategy for the Harmonisation of Statistics in Africa (SHaSA): 2017-2026", in *Revenue Statistics in Africa 2018*, OECD Publishing, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264305885-5-en-fr>

This work is published under the responsibility of the Secretary-General of the OECD. The opinions expressed and arguments employed herein do not necessarily reflect the official views of OECD member countries.

This document and any map included herein are without prejudice to the status of or sovereignty over any territory, to the delimitation of international frontiers and boundaries and to the name of any territory, city or area.

You can copy, download or print OECD content for your own use, and you can include excerpts from OECD publications, databases and multimedia products in your own documents, presentations, blogs, websites and teaching materials, provided that suitable acknowledgment of OECD as source and copyright owner is given. All requests for public or commercial use and translation rights should be submitted to rights@oecd.org. Requests for permission to photocopy portions of this material for public or commercial use shall be addressed directly to the Copyright Clearance Center (CCC) at info@copyright.com or the Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) at contact@cfcopies.com.